

Compte personnel de formation (CPF) : Gérer les demandes et abondements en entreprise

Objectifs

- Appréhender le contexte juridique du CPF et son application pratique en entreprise
- Gérer les demandes de CPF des collaborateurs
- Distinguer les différents abondements CPF obligatoires ou facultatifs et mettre en place une politique d'abondement

Public

Directeurs formations, Responsable formation, RRH, Gestionnaires d'assistants formation... Toute personne en charge de la formation dans une entreprise.

Pré-requis

Avoir des connaissances de base sur la formation professionnelle

Programme

1/ Le Compte Personnel de Formation

- Les enjeux du CPF : le salarié « acteur de son projet professionnel ».
- Les règles d'alimentation du CPF.
- Le CPF au sein du compte personnel d'activité :
 - Son lien avec le Compte d'Engagement Citoyen (CEC).
 - Son lien avec le Compte Personnel de Prévention (CPP)
- Le CPF de transition professionnelle (ou PTP : Projet de Transition Professionnelle)

2/ L'utilisation du CPF

- Les actions éligibles au CPF
- Les modalités d'utilisation du CPF

3/ Le financement du CPF

- Les principes de financement de la formation professionnelle et ses acteurs (OPCO, France Compétences, Caisse des dépôts et consignations...)
- Les abondements CPF possibles ou obligatoires de la part de l'entreprise
- Les modalités de versement de ces différents abondements

4/ Une stratégie d'entreprise pour les abondements et l'utilisation du CPF : Pourquoi ?

- CPF : un droit parmi d'autres (entretiens professionnels, CEP, VAE...) à articuler ensemble
- Le lien avec le plan de développement des compétences
- Idées pour encourager un CPF gagnant-gagnant

Méthodes pédagogiques

- Illustration et mise en œuvre par des cas pratiques basés sur des cas concrets
- Échanges sur les pratiques et problématiques des stagiaires
- Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé avant le début de la formation

- Diffusion d'un support PPT
- Un support pédagogique est remis à chaque participant

Suivi et évaluation des résultats

- Document d'évaluation de satisfaction
- QCM de positionnement en entrée et d'évaluation des acquis de fin
- Nombreux exercices et cas pratiques tout au long de la formation
- Certificat de réalisation individuel

Tarif

Adhérent : 399€ HT (TVA 20%)

Non adhérent : 449€ HT (TVA 20%)

Durée

1 demi-journée, soit 4 heures de formation

Intervenant(s)

Solange SECK,

Date(s)

SESSION 1

26 Fév 2024 13:30 / 17:30